

judiciaire. La nation canadienne a laissée tomber ses langes ; à peine sent-elle la lièsière que tient encore en mains la mère-patrie ; donnons à ses institutions tout le perfectionnement et tout le développement possible, si nous voulons qu'elle soit prête, lorsque l'heure de la virilité sonnera pour elle. (Appl.)

Quand à la loi de faillite, je n'en dirai rien. Son utilité est constatée par tous ; et cette Honorable Chambre se rappelle sans doute encore les judicieuses remarques que faisait à ce sujet l'Honorable député de Toronto-Ouest, à pareille époque et en pareille circonstance, l'année dernière. Les événements ont retardé jusqu'ici l'adoption de cette importante mesure : espérons que ce retard n'aura servi qu'à la rendre plus parfaite, et que la présente session n'apportera aucun obstacle à son adoption finale.

On ne peut pas s'attendre, M. l'ORATEUR, à ce que j'entre dans les détails des différentes mesures auxquelles il est fait allusion dans le Discours du Trône. Je me contenterai d'en constater l'importance, et de féliciter le gouvernement d'en avoir compris toute l'opportunité, et de ne pas avoir reculé devant la tâche. Un mot seulement de la loi qu'on nous annonce relativement à la protection des droits d'auteurs. La carrière littéraire est encore fort restreinte dans notre pays, M. l'ORATEUR ; mais si petit que soit le nombre de nos écrivains, ils ont droit à la protection des lois. Les travaux de l'esprit ont leur noblesse et leur poids, et les fruits de l'intelligence sont une propriété aussi sacrée que tout autre, et qui a le droit d'être respectée et protégée comme tout autre.

Au nom des lettres donc ; au nom de tous ceux qui vivent de leur plume, ou qui, par amour de l'art, se livrent au noble travail de la pensée, je remercie le gouvernement de l'initiative qu'il prend aujourd'hui sur cette question.

Nous devons aussi féliciter le gouvernement sur la politique large et généreuse qu'il a suivie jusqu'ici dans l'administration des affaires publiques en général. Aucun intérêt n'a été négligé. Les grandes entreprises publiques ont reçu une impulsion d'autant plus sûre et d'autant plus durable, qu'elle est sagement proportionnée aux besoins et aux ressources du pays.

L'immigration a reçu aussi toute l'attention qu'elle mérite. De concert avec les gouvernements locaux des

différentes provinces de la confédération, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour donner le plus de développement possible à cette importante branche de notre administration. Non seulement on s'est occupé d'attirer sur nos bords le trop plein des populations européennes ; mais, ce qui est beaucoup plus important encore, on s'est attaché tout particulièrement à trouver les moyens de retenir chez nous ces nombreux émigrants qui, chaque année, passent la frontière en si grand nombre, pour aller demander du pain à la république voisine. Bien plus, M. l'ORATEUR, je constate avec plaisir que nous ne sommes plus au temps où nos frères émigrés aux Etats-Unis étaient considérés comme une population abâtardie et indigne de tout intérêt ; au temps où l'un de nos hommes d'Etat pouvait s'écrier impunément dans cette même enceinte parlementaire : " Ils s'en vont, tant mieux : cela fera de la place pour d'autres ! " Le gouvernement d'aujourd'hui a énergiquement répudié cette malheureuse parole, M. l'ORATEUR ; (App.) et les mesures qu'il prend aujourd'hui nous font espérer qu'il viendra un jour où tous les enfants du sol aujourd'hui dispersés çà et là dans l'Union Américaine ; où toute la grande famille canadienne se trouvera réunie de nouveau sous un même drapeau national pour travailler d'un commun accord au bonheur de la patrie commune. (App.) C'est le but patriotique où tendent les efforts de nos administrateurs. Qu'ils persistent dans la voie où ils sont entrés ; et ce but, ils l'atteindront, en s'assurant pour jamais la reconnaissance de tout un peuple que les circonstances ont forcé d'aller vivre en exil.

Un autre bon point en faveur du gouvernement, c'est le zèle plein de philanthropie qu'ils ont déployé dans l'administration des affaires du Nord-Ouest,

Le mal était pressant, M. l'ORATEUR. Dans ces immenses territoires où la civilisation a à peine pénétré, les meurtres et le brigandage régnaient sans contrainte, depuis quelques années surtout. Le trafic de l'alcool était devenu une plaie terrible parmi les Indiens, et les assassinats se multipliaient par centaines, malgré les efforts incessants des missionnaires de toutes les croyances.

Aujourd'hui les choses sont changées. Des corps de police ont été envoyés jusqu'au pied des montagnes rocheuses ; et pendant que ces troupes maintiennent l'ordre